

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00429 Numéro SIREN : 522 080 274 Nom ou dénomination : MANTALEX
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2021 sous le numéro de dépôt 6545

Désignation de l'entreprise : SARL Mantalex

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise : Les Isles 14110 PROUSSY

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET *

5 2 2 0 8 0 2 7 4 0 0 0 1 5

Néant ☐ *

		Exercice N clos le,	
		1 3 1 1 2 2 0 2 0	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (I)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR
Immobilisations :		Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise		SARL Mantalex		Néant ☐ *			
				Exercice N 31122020			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1000000..)			DA	1000000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	100000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	134987		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-6121		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	1228866		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	124489		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	10081		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	27722		
	Dettes fiscales et sociales			DY	7925		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	116		
	Autres dettes			EA	745		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	171080			
Écarts de conversion passif *			(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1399947			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
	Écart de réévaluation libre			ID			
	Réserve de réévaluation (1976)			IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	77893		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL Mantalex						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	137173	FH		FI	137173
			FJ	137173	FK		FL	137173
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	43
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	137217	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	148
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	100540
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	8220
	Salaires et traitements *						FY	23963
	Charges sociales (10)						FZ	3370
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	42884
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
							GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE	9
	Autres charges (12)						GF	179137
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	-41920	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GK	30340
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GL	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GM	7177
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GN	
	Différences positives de change						GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GP	37517
	Total des produits financiers (V)						GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GR	1594
	Intérêts et charges assimilées (6)						GS	
	Différences négatives de change						GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GU	1594
	Total des charges financières (VI)						GV	35922
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GW	-5998
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

Désignation de l'entreprise SARL Mantalex										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	14234
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	14234
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	14356
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	14356
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)										HI	-122
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	188968
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	195089
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)										HN	-6121
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *							HP	
			– Crédit-bail immobilier							HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	)	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6	obligatoires		A9		
				dont cotisations facultatives Madelin		A7					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8							
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :								Exercice N		
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Détail en annexe										
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SARL Mantalex

Exercice N, clos le : 31122020

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	14356
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	14356
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	14234
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	14234
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise		SARL Mantalex		31122020		Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		
CORPORELLES	Terrains			KG	31944	KII		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants 19	KJ	287496	KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	155424	KI'	2882
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	92575	KW		
		Matériel de transport *		KY		KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	3771	LC	1000	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours		LII		LI			
	Avances et acomptes		LK		LL			
	TOTAL III		LN	571211	LO	3882		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
		Autres participations		8U	318850	8V		
		Autres titres immobilisés		IP		IR		
Prêts et autres immobilisations financières		IT	823	IU				
TOTAL IV		IQ	319673	IR				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	890884	ØH	3882			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		IW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		IX		IY	31944	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	287496	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MI'	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	125582	MK	32723	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	92575	MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	4772	MU
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NI'	
	TOTAL III		IY		NG	125582	NI	449511	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	318850	ØZ
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	578	2F	245	2G		
TOTAL IV		I3		NJ	578	NK	319095	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	126160	ØL	768606	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL Mantalex		31122020		Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH
TOTAL I								
TOTAL II								
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM	80875	PN	16052	PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	118823	QA	17799	QB	111225	QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	50545	QE	8953	QF		QG
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3771	QM	79	QN		QO
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
	TOTAL III	QU	254016	QV	42884	QW	111225	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	254016	ØP	42884	ØQ	111225	ØR
TOTAL GÉNÉRAL								
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
TOTAL I								
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL II								
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO	
TOTAL IV								
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL Mantalex		31122020		Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL Mantalex				31122020		Néant ☐					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	245	UV		UW	245				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	88659		88659						
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * / antérieurement constituée *	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3963		3963					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2136		2136						
	Charges constatées d'avance	VS	1984		1984						
	TOTAUX		VT	96988	VU	96743	VV	245			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	124489		31302		93187				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	5000		5000						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	27722		27722						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4500		4500						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3425		3425						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	116		116						
Groupe et associés (2)		VI	5081		5081						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	745		745						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	171080	VZ	77893		93187				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	5081			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	30889	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise SARL Mantalex		Exercice N clos le 31/12/2010						
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☒ ET ☐ Néant								
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)		WA					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WB					
	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE					
	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG					
	RA	Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB					
	WI	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	XX					
	WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX					
	WJ	Amendes et pénalités	XZ					
	Charges financières (art. 39-1-3* et 212 bis du CGI) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *		XY					
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)		I7						
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)		I8			
			{ - imposées au taux de 0 %		ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ Plus-values nettes à court terme		WN			
			{ Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3				
		TOTAL I		WR				
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *				WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)				WU				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV				
		{ - imposées au taux de 0 %		WH				
		{ - imposées au taux de 19 %		WP				
		{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure		WW				
		{ - imputées sur les déficits antérieurs		XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		WZ					
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts	(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	1517	)	XA	28823
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *				ZY			
	Majoration d'amortissement *				XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF
		ZFU - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	0	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	) XG		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	YC			
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	YD			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2	0		
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II		XH	34944			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{ Bénéfice (I moins II)		XI				
		{ Déficit (II moins I)			XJ	34944		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL			
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO	34944		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL Mantalex		31122020		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	367766
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XI du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6	367766
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	34944
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	402710
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Total des provisions pour dépréciation				
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
Total des charges à payer				
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO
		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PRODUITS A RECEVOIR
CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise :

Exercice N clos le :

Annexe 2058 B - Cadre II

	MONTANT A L'OUVERTURE					
	MONTANT UTILISÉ					
	MONTANT RÉSIDUEL					
	MONTANT COMPTABILISÉ					
	MONTANT A LA CLÔTURE					
PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ		POSITION A LA CLÔTURE T.T.C.	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
				CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés				
		Charges sociales provisionnées				
		Charges fiscales provisionnées				
		SOUS-TOTAL				
	INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés				
		Participations groupes				
		Participations hors groupes				
		Sociétés en participation				
		Clients, fournisseurs				
		Associés				
		Banques et val.mob.de placement				
		Concours bancaires courants				
	RRR à obtenir, fact.et avoirs à recevoir					
	RRR à accorder, fact.et avoirs à établir					
	Participation des salariés					
	Personnel					
	Sécurité sociale					
	Etat					
	Produits et charges externes diverses					
	TOTAL					

**BIENS EN LOCATION
SUIVI DES AMORTISSEMENTS**

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B
cadre II

Désignation de l'entreprise : SARL Mantalex

Exercice N clos le : 31122020

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL WQ		TOTAL XG	

Désignation de l'entreprise : SARL Mantalex										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-18315		Dividendes		ZD	-18315			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE				
					Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I	ØF	-18315		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	-18315			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	105			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 60277						XQ	61586			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	1656			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	5943			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	10997			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	20251			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	100540			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	646			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	7573			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	8220			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	20031			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	16294			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *						ØB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre agréé * XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL						
		Plus-values à 19 % JM	Imputations JC								
Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO								
		Plus-values à 19 % JP	Imputations JF								
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : <u>SARI. Mantalex</u>						Néant ☐	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1 IMMOB. INCORPORELLES						
	2 PROPRIETE INDUST.						
	3 TERRAINS. CONSTRUCT.						
	4 MATERIELS OUTIL.	125582		111225		14356	
	5 FINANCIERES						
	6 DIVERSES						
	7 TITRES PLACEMENT						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4	14234	-122	-122			
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			-122			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL Mantalex</u>	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒
--	------------------------------------	----	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{er quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-4				
	différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> N-5				
	1 ^{er} et 1 ^{er quater} du CGI) N-6				
	(à préciser) au titre de : N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SARL Mantalex**Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ③.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ④.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D

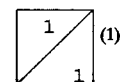
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL Mantalex		Néant ☒ *					
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SARL Mantalex		Néant ☒	
Exercice ouvert le: 0 1 0 1 2 0 2 0		et clos le: 3 1 1 2 2 0 2 0	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET

52208027400015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL Mantalex

ADRESSE (voie) Les Isles

CODE POSTAL 14110

VILLE PROUSSY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

10000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique Goudier Prénom(s) Michel
Nom marital % de détention 96,00 Nb de parts ou actions 9600
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie Les Isles
Code Postal 14110 Commune PROUSSY Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31 12 2020

N° SIRET 52208027400015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL Mantalex

ADRESSE (voie)

Les Isles

CODE POSTAL

14110

VILLE

PROUSSY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique

SAS

Dénomination

Sphinx Résidences

N° SIREN (si société établie en France)

480041284

% de détention

82,00

Adresse :

N°

26

Voie

Avenue Maréchal Montgomery

Code Postal

14000

Commune

CAEN

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SARL MANTALEX

S.A.R.L. au capital de 1 000 000 €

SIEGE SOCIAL : LES ISLES

14110 PROUSSY

R.C.S. CAEN – 522 080 274

*Certificat conforme
à l'original le
15 juillet 2021
M. [Signature]*

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à - 6 121 € au compte « Autres Réserves » qui se trouve ainsi porté 128 867 €.

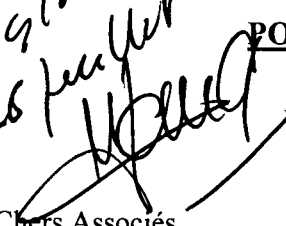
ADOPTION

Cette affectation a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale des associés du 30 juin 2021.

SARL MANTALEX

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 €
Siège social : Les Isles – 14110 PROUSSY
R.C.S. CAEN 522080274

RAPPORT DE GESTION DU GERANT POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

certifié conforme à l'original du 26 juillet 2021

Chers Associés,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTAT ET BILAN COMPARE

Pour situer l'activité de la société, au cours de l'exercice écoulé, nous vous informons tout d'abord que le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 137 947 € pour 2020.

La comparaison avec les exercices précédents s'établit comme suit :

	<u>Exercice</u> <u>2020</u>	<u>Exercice</u> <u>2019</u>	<u>Exercice</u> <u>2018</u>	<u>Exercice</u> <u>2017</u>
C.A. net H.T	137 947 €	138 837 €	138 360 €	134 723 €
Résultat d'exploitation	- 41 920 €	- 51 591 €	- 55 892 €	- 70 245 €
Balance des charges et produits financiers	37 517 €	33 275 €	57 277 €	77 341 €
Résultat net	-5 998 €	-18 315 €	1 385 €	3 230 €
Les amortissements se sont élevés à	42 884 €	43 360 €	45 576 €	45 114 €

ÉVÈNEMENTS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

Le CA de notre société est resté stable en 2020.

Le résultat d'exploitation s'est amélioré au cours de l'exercice mais reste négatif. Les amortissements sont stables ainsi que la masse salariale. La trésorerie quant à elle reste positive par rapport à 2019 et l'endettement diminue.

Au cours de l'année 2020, MANTALEX Sarl au travers de son gérant, Michel Goudier a accompagné et poursuivi l'accompagnement sa filiale, Sphinx Résidences, notamment en lui apportant son soutien pour gérer au mieux les effets de la crise sanitaire mondiale Covid 19. Cet accompagnement s'est traduit par la mise en place de protocoles stricts tant pour la protection des salariés de Sphinx Résidences que ses clients et fournisseurs. Cet engagement a permis de conserver les établissements ouverts et assurer une continuité de services au sein des résidences, essence même de leur vocation.

AFFECTATION DES RESULTATS ET DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément à la législation en vigueur et à nos statuts, nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à - 6121 € au compte « Autres Réserves ». Le solde du compte s'élève maintenant à + 128 867 €.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 227-10 DU CODE DU COMMERCE

Une convention dite spéciale au titre de l'article L227.10 du Code du Commerce a été conclue au cours de l'exercice 2020. Un avenant au bail commercial concernant les locaux mis à disposition par Monsieur et Madame Goudier à notre société a été signé en date du 31/12/2020. Cet avenant a pour objet de ne pas renouveler le bail commercial concernant la location meublée d'un appartement situé aux Issambres (83 380)

DELAIS DE PAIEMENT

Au 31 décembre 2020, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, s'élevait à 27 722 euros et était constitué de :

- 100 % de factures payables à moins de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture.

A la même date, ce solde ne comprenait pas de dettes échues significatives.

Les délais de paiement clients sont de 15 jours après émission de la facture.

D'autre part, il convient de rappeler que les dettes à l'égard des fournisseurs au 31 décembre 2019 s'élevaient à 20 790 € et étaient constituées de 100 % de factures payables à moins de 30 jours à compter de la date d'émission de facture.

Nous allons maintenant vous présenter les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation :

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Votre gérant vous invitera donc à l'issue de ces commentaires, à approuver et adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Gérant
Mr GOUDIER

